

# Rapport d'évaluation

**Plan de réussite 2008-2012**

**du Collège Gérard-Godin**

*26 mai 2009*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

Québec 

Québec, le 8 juin 2009

Monsieur Pierre Schetagne  
Directeur général  
Collège Gérald-Godin  
15615, boul. Gouin Ouest  
Montréal (Québec) H9H 5K8

**Objet : Plan institutionnel d'aide à la réussite 2008-2012**

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 26 mai 2009, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le plan d'aide à la réussite 2008-2012 du Collège Gérald-Godin. Ce plan est intégré au quatrième objectif de l'orientation liée à l'excellence de la démarche éducative du plan stratégique 2006-2010 du Collège.

Pour élaborer ce nouveau plan, le Collège s'est appuyé sur une appréciation sommaire des mesures du plan de réussite antérieur et sur les résultats atteints au regard des cibles fixées. Il dresse un constat généralement positif quant aux mesures mises en place, mais constate que ces dernières n'ont pas eu d'impact réel et stable sur les taux de réussite qui fluctuent et se chiffrent en dessous des cibles visées. Le Collège a effectué une analyse sommaire des caractéristiques de sa clientèle et a examiné les données récentes sur la réussite institutionnelle. Il a aussi étudié les indicateurs de réussite pour chacun des programmes offerts en comparaison avec le réseau, comme il se proposait de le faire dans son bilan. Cette analyse lui a permis de cerner des problématiques de réussite spécifiques à certains programmes tandis que les obstacles à la réussite soulevés dans le plan antérieur transparaissent toujours dans les orientations. Le Collège prévoit aussi réévaluer annuellement les obstacles à la réussite.

Le plan de réussite s'inscrit dans la continuité du plan précédent reprenant les mêmes orientations à une exception près. Le plan détermine des mesures d'aide institutionnelles générales déjà existantes comme les services d'aide (psychologie, aide pédagogique individuelle, orientation et information scolaire, Centre d'aide en français, tutorat). Par ailleurs, le plan ne précise pas les mesures d'aide pour répondre aux problématiques particulières relevées dans chaque programme. Le Collège entend plutôt impliquer les programmes et les regroupements dans la révision et la conception des mesures d'aide durant les quatre années de mise en œuvre du plan. Un suivi des mesures sera réalisé annuellement et un bilan sera

produit au terme du plan. À cet effet, le Collège dresse une liste fragmentaire d'indicateurs qui pourraient être utilisés. Dans sa forme actuelle, le plan ne comprend pas tous les éléments pour en assurer une mise en œuvre et un suivi efficace. En conséquence,

*la Commission recommande au Collège de compléter son analyse des obstacles à la réussite, d'inclure dans son plan des mesures en lien avec les problématiques relevées et de préciser les indicateurs en fonction des objectifs poursuivis.*

Par ailleurs, le Collège s'assure de rendre public son plan de réussite sur son site Internet par un aperçu des mesures d'aide à la réussite.

La Commission estime que le plan d'aide à la réussite 2008-2012 du Collège Gérald-Godin, intégré au plan stratégique 2006-2010, permettra de soutenir la réussite et la diplomation dans la mesure où le Collège le complétera par une analyse plus approfondie des obstacles à la réussite, des moyens appropriés et des indicateurs précis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur

c. c. M<sup>me</sup> Sylvia Rossi, directrice des études